



DOSSIER DE PRESSE

OUVERTURE DE
DE LA CHASSE
2017





Sommaire

- 3** Augmentation spectaculaire des nouveaux chasseurs en France
- 5** Augmentation des nouveaux chasseurs : les raisons de cet engouement
- 11** Les chiffres 2017 de la chasse en France
- 12** L'état 2017 du gibier en France
- 14** le b.a-ba de la chasse en France

Retrouvez toute l'actualité sur notre site internet :

www.chasseurdefrance.com

Contact presse

Julie Miquel
06 48 90 79 17
presse.communication@
chasseurdefrance.com
www.chasseurdefrance.com





Augmentation spectaculaire des nouveaux chasseurs en France

C'est une ouverture de la chasse qui se place sous de bons auspices : la hausse des candidats au permis de chasser se confirme. Entre 2015 et 2016 le nombre de candidats a augmenté de 14%. En 10 ans, ce chiffre enregistre un accroissement de 64% !



La tranche d'âge la plus représentée parmi ces nouveaux chasseurs est celle des moins de 20 ans chez les hommes et la tranche des 20/30 ans chez les femmes. La gente féminine représente désormais 10% des candidats au permis de chasser contre 8% en 2016. Une féminisation qui se ressent désormais sur les réseaux sociaux : l'un des plus importants bloggeurs web est une chasserresse.

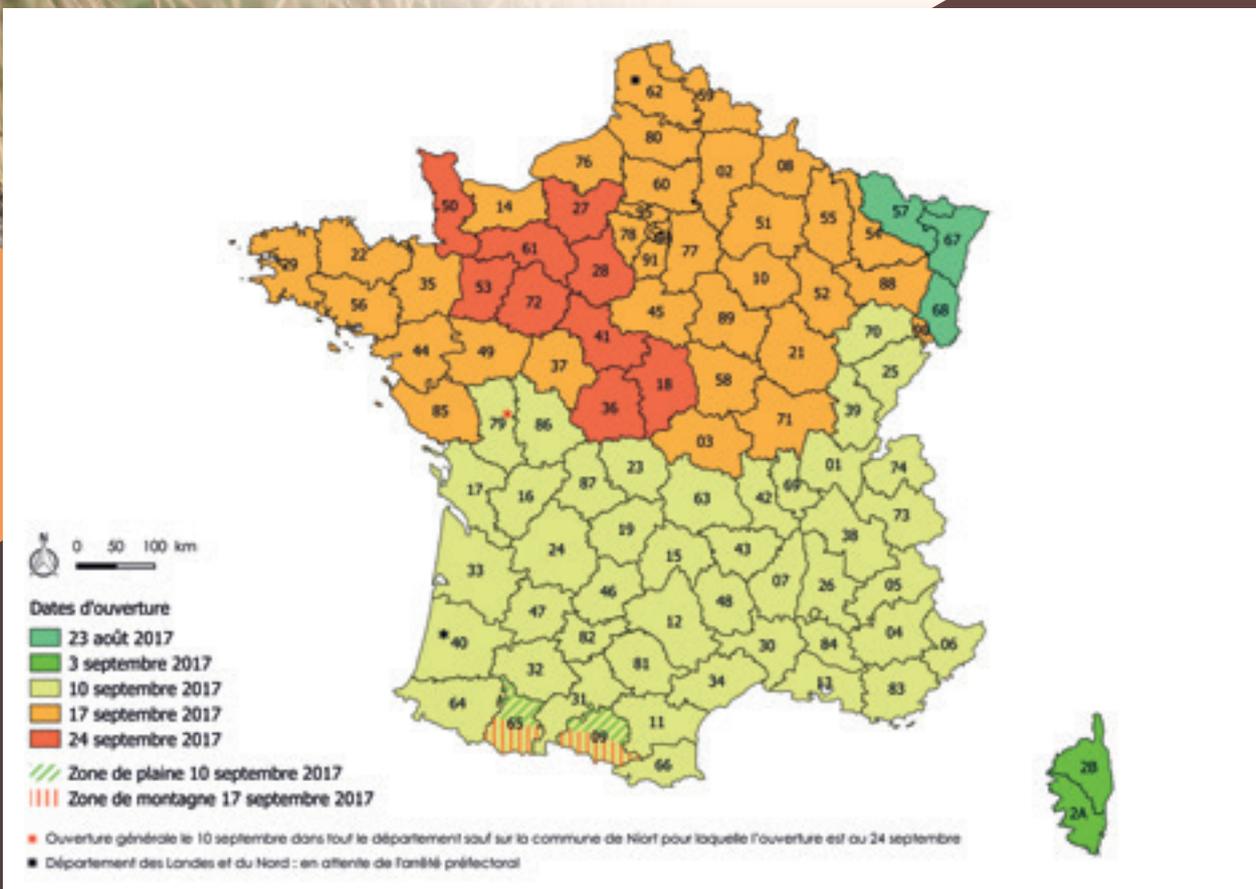
Selon Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs cet engouement s'expliquerait par un regain d'intérêt pour la pratique cynégétique dans notre pays. « Il est clair que ces augmentations, enregistrées depuis plus d'une dizaine d'années, sont très encourageantes. Ces candidats, ce sont autant de nouveaux chasseurs qui remplacent progressivement ceux qui décident de s'arrêter. Certains veulent voir la chasse comme une passion vieillissante, voire dépassée ou obsolète alors qu'il n'en est rien. Ces chiffres le prouvent ! Ces bons résultats démontrent également que les initiatives du monde de la chasse en faveur de la promotion de l'activité portent leurs fruits », explique-t-il.



L'amélioration de l'accès à l'examen du permis de chasser, la multiplication des actions de communication, notamment des opérations telles qu'Un Dimanche à la Chasse, expliqueront en partie ce phénomène. Cette tendance confirme également la volonté du grand public de rechercher une vie au contact de la nature et de privilégier la consommation de gibier sauvage. Ces phénomènes sociétaux sont encouragés par des populations de gibiers qui se portent bien dans notre pays.

Ces augmentations placent la France comme le leader européen en nombre de chasseurs. 5 millions de Français sont détenteurs actuellement d'un permis de chasser et 1,2 million le valident chaque année pour pratiquer l'activité cynégétique sur les territoires. 48% d'entre eux s'impliquent au quotidien dans le bénévolat, représentant plus de 78 millions d'heures à s'occuper des milieux et des espèces¹.

¹ Source : Étude BIPE 1 2015.





Augmentation des nouveaux chasseurs : les raisons de cet engouement

Le nombre de nouveaux chasseurs augmente chaque année depuis 10 ans. Entre 2007 et aujourd'hui leur chiffre connaît un bon spectaculaire de 64% !

La chasse, une réponse adaptée au locavorisme

Dans l'Hexagone, le « locavorisme » continue sa progression fulgurante. Selon une étude Ipsos et le réseau Bienvenue à la ferme **« 80% des Français disent acheter désormais des produits locaux. Parmi eux, près de 4 personnes sur 10 déclarent le faire même souvent ».**

Locavor hunter : une tendance qui vient des Etats-Unis

« Vous appréciez davantage les animaux quand vous les chassez vous-mêmes » : voici les paroles de Marc Zuckerberg¹, le célèbre patron de Facebook, postées dans une vidéo en octobre 2016. Ces propos combien de fois le jeune milliardaire les a égrenés sur les réseaux sociaux, donnant ainsi de l'ampleur à une tendance qui s'installe durablement aux Etats-Unis et qui progresse désormais en France ! Le mouvement des « Locavor Hunter », né au début des années 2000 aux US, continue de progresser Outre Atlantique. Au point qu'un livre de cuisine sur cette thématique vient de sortir en juin 2017 : *The Local Carnivor Hunter's Cookbook*.

Parmi les guides Locavor Hunter les plus célèbres ? L'américain Jackson Landers, qui enseigne à ses clients comment chasser, dépecer et couper la viande de gibier. Aux Etats-Unis, ces « new hunter » ont entre 25 et 35 ans et souhaitent réduire leur impact sur l'environnement mais aussi manger plus raisonnablement en boycottant les produits industriels et les dérivés qui en découlent...

¹ Lire également le journal *Le Point* daté du 18/06/2011 et l'article de *Passion Chasse* publié le mercredi 19 octobre 2016.





100% des chasseurs mangent le produit de leur chasse. Être « Locavor Hunter » (lire ci-contre) en France, pour un chasseur, c'est logique et naturel. Tout chasseur consomme le produit de sa quête et le partage. D'ailleurs face à l'augmentation du grand gibier, la Fédération Nationale des Chasseurs a lancé fin 2008 une marque de valorisation de la venaison. **Gibier de chasse chasseurs de France®** permet aux sociétés et aux associations de chasse françaises de vendre la viande prélevée lors des sorties de chasse.

10 ans plus tard, cette marque fonctionne ! Des partenariats avec de grands distributeurs ont été passés. Le rapprochement de la FNC et de l'association Euro-toques en 2016, valorisant la viande de gibier de chasse auprès des chefs et des restaurateurs, en est une nouvelle preuve.

En 2018, la Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées se lancera dans la diffusion de sa marque **Gibier de chasse chasseurs de France® locale.** Ce développement territorial constitue une belle innovation. Dans certains départements des ateliers de transformation redistribuent déjà la viande de gibier via **Gibier de chasse chasseurs de France®**. Dans le 65 la démarche ira un plus loin grâce à l'utilisation d'un sigle spécifique. Il est prévu également une organisation départementale de la distribution des produits issus de la chasse. Viandes, terrines et saucissons 100% locaux pourront être disponibles dans des lieux de grande distribution.



Le régime paléolithique ? Une belle manière de consommer qui s'affirme dans notre pays

Parallèlement, le régime paléolithique s'affirme dans le pays du bien-manger.

Consommer de la viande de gibier, tels que nos ancêtres le faisaient dans les temps préhistoriques, est salué comme une solution de lutte contre le diabète et l'obésité.

Les chasseurs ont parfaitement compris ce lien entre la nature, la santé et la consommation durable des ressources naturelles. En effet chaque chasseur respecte un plan de chasse qui s'établit en fonction de la disponibilité des espèces sauvages localement. C'est d'ailleurs pour cela que les dates d'ouverture sont parfois différentes et que les chasseurs doivent se munir, pour certains gibiers, de bagues ou de carnets de prélèvement. La chasse, c'est faire attention aux ressources naturelles en ne tuant pas davantage de gibiers que la nature ne peut en fournir.

Partir pour une journée de chasse et ne pas tirer parce que les conditions ne sont pas optimales, c'est aussi ça être chasseur responsable.



Dans la même mouvance... les propos de Nicolas Vanier, explorateur et réalisateur animalier

Parmi les célébrités prônant le retour du rapport direct de l'homme avec la nature, Nicolas Vanier en est l'exemple le plus frappant. « Tout le monde prélève ce dont il a besoin pour vivre dans la nature. Mais de plus en plus via des intermédiaires. Ceux qui y prélèvent directement se font de plus en plus rares. Les gens ne se rendent pas compte que tout ce qu'ils utilisent provient de la nature. Aujourd'hui beaucoup d'enfants, à la question d'où vient le lait ?, répondent qu'il provient du magasin alors qu'avant de provenir du magasin, il vient d'une vache. C'est pour ça qu'il faut prendre avec discernement le discours de certains bureaucrates des villes qui lancent des grandes phrases sur l'écologie. **Il y a des gens en circuit court qui, certes mangent du poisson, mangent de la viande, et parfois vont la chercher avec un fusil ou une canne à pêche, mais qui respectent beaucoup plus les animaux que les autres.** La prise de conscience de ces gens-là sur les dégâts causés à l'environnement se fait de façon très naturelle. »





Des initiatives attractives de fédérations se développent partout en France

Le permis à zéro euro : un accompagnement du nouveau chasseur par ses pairs

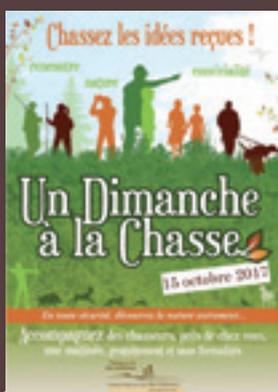
L'opération « Permis de chasser à zéro euro » est née en 2013, à l'initiative de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne. Le but ? Offrir la gratuité de la formation et du permis de chasser aux nouveaux chasseurs mais aussi accompagner ces derniers dans leur pratique. 10 ans plus tard, ce sont 11 fédérations départementales qui se sont lancées dans cette promotion de la chasse : la Charente, le Cher, la Corrèze, l'Indre, le Morbihan, la Nièvre, la Vendée, la Haute-Vienne, la Meurthe-et-Moselle, la Haute-Marne et les Vosges. Ces départements font partie de ceux enregistrant les plus fortes progressions du nombre de candidats aux permis de chasser. Mieux : 6 d'entre eux connaissent une progression du nombre de chasseurs dans leur département entre la saison 2015 et 2016 (la Charente, la Corrèze, la Vendée, la Meurthe-et-Moselle, le Morbihan et la Nièvre).

Les néophytes épaulés par cette initiative, quant à eux, réalisent certes une belle économie comprise entre 100 et 500 euros mais bénéficient surtout d'un suivi personnalisé : invitations à des parties de chasse, « coaching » par des parrains chasseurs, offres d'équipementiers exclusives...

Pour tout connaître sur le permis à zéro euro, il existe un site Internet www.mon-permis-de-chasser-a-zero-euro.com

Des cessions de formation et de permis 100% femmes

Il est plus facile de sauter le pas et de passer le permis de chasser entre connaissances, en particulier quand on est une femme, la proportion de la gente féminine ne dépassant pas 2 % du nombre total des chasseurs. Afin de les inciter à s'inscrire au permis de chasser, sans peur et sans a priori, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne propose depuis juin 2017 « So Girly ». Il s'agit de formations au permis de chasser et de cessions d'examen exclusivement dédiées aux femmes. La prochaine Opération « So Girly » aura lieu mercredi 13 septembre 2017.



Un dimanche à la chasse : une opération qui permet aux non chasseurs de découvrir la chasse sur le terrain et parfois sauter le pas...

Lancé par le département du Doubs et repris au niveau national depuis 4 ans, cet événement regroupe une cinquantaine de départements français. Le but : faire découvrir aux non chasseurs le monde cynégétique en leur proposant de participer en tant que spectateur à une chasse le dimanche matin et de partager ensuite un repas convivial avec l'ensemble des acteurs de cette matinée. En 2016, ce sont 46 départements qui avaient reçu près de 3 000 néophytes. Chaque année, suite à cette découverte, ils sont nombreux à passer leur permis. A savoir : l'une des fédérations ayant reçu le plus grand nombre de non chasseurs en 2016 est la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France. Depuis le début de cette initiative plus de 100 000 personnes ont pu découvrir la passion de la chasse en France ! Cette année, rendez-vous le 15 octobre pour la mouture 2017.

Quelques chiffres, après cette journée en immersion...

40% des participants à Un Dimanche à la Chasse ont moins de 45 ans.

55% sont des femmes.

80% des non chasseurs déclarent que la pratique de la chasse est tout à fait envisageable pour eux. De plus, ils avouent être étonnés par les actions menées par les chasseurs pour l'environnement et ils considèrent que la chasse est parfaitement compatible avec les autres activités de nature.





Une association des jeunes chasseurs nationale

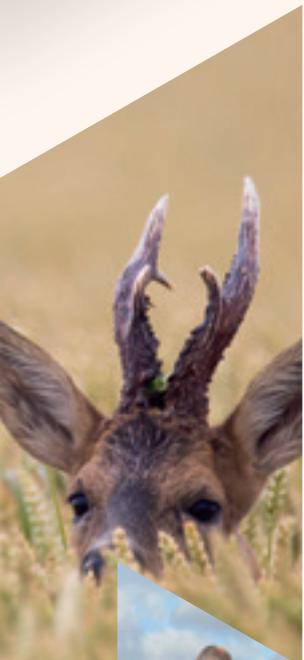
Saviez-vous qu'il existe au niveau national une Association des Jeunes Chasseurs ? **Elle comprend environ 2 500 jeunes de 16 à 35 ans**, répartis dans 63 associations départementales. Ces jeunes chasseurs et chasseresses organisent des sorties de chasse collectives mais participent également bénévolement à l'entretien du territoire ou à l'animation de celui-ci. L'an passé, dans de nombreuses fédérations les jeunes sont associés notamment dans des actions collectives de nettoyage de l'environnement, ou encore pour l'accueil des non pratiquants lors de l'opération « un Dimanche à la Chasse ».



Le saviez-vous ?

La tranche d'âge la plus représentée parmi ces nouveaux chasseurs est celle des moins de 20 ans chez les hommes et la tranche des 20/30 ans chez les femmes. La gence féminine représente désormais 10% des candidats au permis de chasser contre 8% en 2016. Une féminisation qui se ressent désormais sur les réseaux sociaux, l'un des plus importants bloggeurs web est une... chasseresse.





Les chiffres 2017 de la chasse en France

La France compte en 2017, 1,2 million de chasseurs ! Ce nombre, qui était en constante diminution depuis quelques années, amorce une stabilisation.

Les trois départements comprenant le plus grand nombre de chasseurs en France sont :

- la Gironde (environ 41 000 chasseurs),
- le Pas-de-Calais (environ 35 000 chasseurs),
- le Nord (environ 26 000 chasseurs) et la Somme (environ 24 000 chasseurs).

L'Île-de-France compte environ 40 000 chasseurs, dont 14 000 dans le seul département de la Seine-et-Marne !

Le cerf, le chevreuil, le sanglier sont des espèces qui se portent très bien en France.

La bonne gestion des populations génère des tableaux de chasse conséquents : hausse des prélèvements des cerfs de 3 %, des sangliers de 14 % et du chevreuil de 2 % entre les deux dernières saisons de chasse.

La contribution de la chasse à l'environnement

Selon la dernière étude BIPE 2³, les chasseurs contribuent à la nature à hauteur de

460 000 millions d'euros

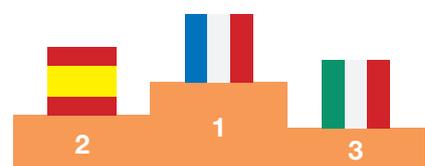
L'ensemble des actions des chasseurs vers la nature et vers la société⁴ représentent la somme de

2,9 milliards d'euros

48 %

des chasseurs s'impliquent dans des actions de bénévolat⁵ représentant 78 millions d'heures de bénévolat, soit l'équivalent de 50 000 emplois en équivalent temps plein.

La France est le pays européen comptabilisant le plus grand nombre de chasseurs devant l'Espagne (980 000) et l'Italie (700 000).



³ Données publiées en septembre 2017.

⁴ Education à la nature, animation territoriale et venaison.

⁵ Etude BIPE 1, 2015.



L'état 2017 du gibier en France

« La nouvelle saison de chasse s'annonce particulièrement positive. L'état des populations de gibiers en France est meilleur que l'an passé, en particulier pour le petit gibier. Quant au grand gibier, sa présence dans l'hexagone se confirme de nouveau cette année ».



  Le printemps chaud et sec a été particulièrement favorable et a permis une bonne reproduction pour **les perdrix** et **faisans**. Le faisan, nicheur plus précoce, a bénéficié d'une plage de reproduction plus étendue dans le temps.

 La reproduction de **la perdrix grise** est globalement bonne mais reste plus hétérogène que celle du faisan selon les régions, avec 1 à 5 jeunes par poule, notamment à cause d'épisodes orageux localement en juin et juillet. En raison des moissons précoces, certains cas de 3 pontes successives nous ont été signalés.

 **La perdrix rouge**, moins inféodée aux plaines agricoles a bénéficié également du beau printemps, mais a connu la sécheresse et les très fortes chaleurs du sud de la France. Les points d'eau étaient indispensables et les chasseurs très présents sur les territoires pour y subvenir.

 La reproduction des **cailles des blés** est estimée bonne ou dans la norme. Une belle migration est annoncée. Les oiseaux resteront sur notre territoire si les chaumes sont conservés suffisamment longtemps.

  **Le petit gibier à poil** se porte bien, voire très bien. L'indice de cotations de l'état des populations indique que 2017 est une très bonne année pour le lièvre.



Comme à l'accoutumé, les populations de **lapins** sont très localisées et nombreuses. Cependant de nombreux cas de maladie sont rapportés.

Le grand gibier est une valeur sûre pour cette ouverture. Les hivers moins rigoureux depuis plusieurs années favorisent le développement de ces espèces. Les périodes de sécheresse et de canicule printanière ont en revanche par endroit eu des effets négatifs sur les naissances en zone forestière pour le chevreuil et le cerf, bien que les tendances restent dans le positif. Le chevreuil a profité du retard dans la coupe des fourrages, ce qui a eu pour effet d'épargner les faons.



Pour **le sanglier**, tout va bien. L'espèce sera très présente, notamment avec des compagnies tardives dans certaines régions (jeunes marcassins en juillet/août). Il faut donc prévoir la présence de beaucoup de jeunes pendant le début de la saison de chasse. Le sanglier a bénéficié d'une bonne glandée et d'une bonne fructification des aubépines, pruneliers et ronces.



Les effets du climat se sont fait plus ressentir pour la reproduction des **oiseaux d'eau**, qui a été plus ou moins difficile selon les secteurs. L'hiver long, le niveau anormalement bas des nappes phréatiques dans certaines régions, entraînant des assècs rapides pendant la reproduction, ont certainement eu un impact sur la réussite de celle-ci, en favorisant aussi un peu plus de prédation. La reproduction a cependant été bonne sur les installations au gibier d'eau ayant de l'eau en permanence.



Les migrants terrestres se portent globalement bien, avec en moyenne une bonne reproduction sur l'ensemble des départements.



Les populations nicheuses de pigeon ramier sont en augmentation. Les nichées ont été belles indiquant une bonne, voire une très bonne, année 2017 en termes de reproduction.



Les populations de gibier de montagne se portent plutôt bien. Les effets de la pestivirose semblent dissipés pour chamois et isard, et la reproduction a été bonne. Le mouflon semble se porter un peu moins bien dans les Alpes





le b.a-ba de la chasse en France

Quand la chasse ouvre-t-elle en France ?

L'ouverture générale de la chasse⁶ s'étale du 23 août au 24 septembre. La France se découpe en deux : les départements du Sud ouvrent principalement le 10 septembre. Ceux du Nord débutent majoritairement le 17 septembre. Seuls les 3 départements de l'Est ont une ouverture qui s'effectue dès la fin août.

i **A RETENIR :**
Fin septembre, la chasse est ouverte sur l'entièreté des départements français !



Qui a le droit de chasser en France ?

1
Pour chasser en France, il faut passer son permis. Celui-ci peut être passé à l'âge de 15 ans révolus au jour des épreuves. Mais le candidat n'obtiendra son permis qu'à l'âge de 16 ans.

2
Pour passer son permis, il faut s'inscrire auprès de la Fédération départementale des Chasseurs (coordonnées sur www.chasseurdefrance.com).

3
Une formation d'un ou deux jours est alors proposée au candidat avant de passer l'examen officiel. Mais il existe un site qui permet de s'entraîner, développé par la FNC et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : plus aucune raison de le rater !
www.reussite-permisdeshasser.com



⁶ Tous les types de chasse sont autorisés mais des arrêtés préfectoraux peuvent retarder l'ouverture de la chasse pour des raisons environnementales.



Une fois l'examen en poche, que dois-je faire pour chasser ?

Votre examen réussi (vous avez obtenu au moins 25 points sur 30 et vous n'avez échoué à aucune question de sécurité éliminatoire), vous devez **valider votre permis**.



1

Je demande à la fédération départementale de mon lieu de chasse les coordonnées des présidents des sociétés de chasse ou des ACCA du département, ou je m'adresse au propriétaire du terrain de chasse où je souhaite pratiquer ma passion.



2

Mon permis est validé, je suis sociétaire, c'est bon, je peux chasser ! Si je le désire je peux compléter mon permis par des adhésions aux grandes associations qui soutiennent le type de chasse (chasse à l'arc, grand gibier...) que j'affectionne particulièrement.



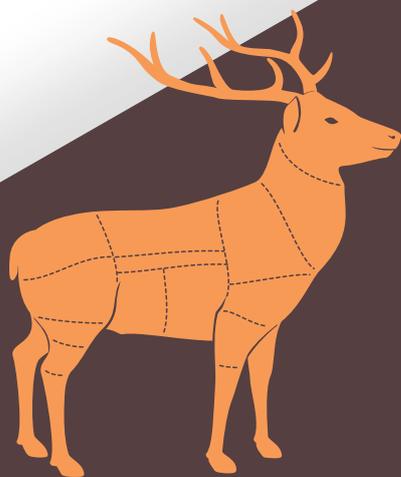
3

Parfois, en fonction des espèces, je dois acheter à la fédération départementale, des bracelets de prélèvements. C'est un acte écologique et important. Cela permet aux chasseurs de réguler les prélèvements effectués sur un territoire. Le chasseur est un citoyen éco-responsable.





Quelques chiffres pour mieux comprendre la chasse :



79 % des chasseurs consomment la viande de gibier pour le plaisir de consommer le produit de leur chasse².

45 % parce qu'il s'agit d'une viande naturelle, sans hormone et sans conservateur.

44 % de la venaison rapportée par le chasseur est offerte à l'entourage..



50 %
des chasseurs ont moins de 55 ans

Le chasseur se sent

2,5 X

en meilleure santé que le reste de la population française.

et près de
30 %
ont entre 16 et 44 ans.

86 %

des chasseurs possèdent un permis départemental. Les chasseurs chassent majoritairement près de leur lieu d'habitation.



² Etude BIPE 2. Parution en septembre 2017.